

qui ils écrivaient. Une de ces lettres, écrite par un fonctionnaire du gouvernement fédéral qui a la position la plus importante et la plus lucrative dans son comté, fut envoyée à un de mes amis qui est censé avoir une influence considérable, lui demandant de prendre une certaine attitude. L'auteur de cette lettre disait :

Cela aiderait M. Ross pour le fédéral. Vous ne sauriez comprendre quel intérêt il porte à l'élection de M. Ross. Cette position devient importante, et si j'avais un ami aux quartiers généraux, j'obtiendrais une augmentation de \$200 à mon salaire. Et puis, je deviens vieux et j'aimerais à partir d'ici. Si Ross était élu, je pourrais être mis à la retraite, vu que dans quelques années j'aurai trente-cinq ans de service. Ainsi, vous le voyez, la prochaine élection fédérale dans le comté de Victoria est pour moi une question de vie ou de mort. Cependant, je n'abandonnerais pas ma situation, à moins d'être certain qu'un ami me remplacerait : et si cela vous convenait, je pourrais vous l'assurer, comme je ne connais personne plus capable que vous de me remplacer. John A. Macdonald est peut-être mon ennemi juré et s'il remportait l'élection dans ce comté, il ferait tout son possible pour me renvoyer ; et je suis sûr que vous n'aimeriez pas à me voir jeter, avec ma famille, sur le pavé, sans pension. Maintenant, mon ami, je ne vous sais aucun intérêt qui ne serait mieux servi par le parti libéral que par le parti conservateur. La politique de libre-échange va triompher partout. Je vois par les journaux qu'aux élections du mois dernier, les Américains ont devenus libre-échangistes dans le Congrès par une majorité de 1,000 voix. Il en sera de même en Canada, et les libéraux seront au pouvoir avant longtemps.

Je dois dire que la lettre contient beaucoup plus que cela ; mais l'auteur termine en demandant à son ami de lui écrire aussitôt que possible et, si la malle est trop lente, de lui télégraphier à ses frais, vu qu'il serait excessivement heureux d'apprendre qu'il consent à travailler pour M. Ross dans l'élection. Je n'ai jamais demandé sa démission....

M. FORBES : Donnez le nom de l'auteur de la lettre.

M. McDONALD (Victoria, N.-E.) : Vous l'avez bientôt, je crois ; je ne suis pas libre de le donner maintenant. Je n'ai jamais demandé la démission de ce fonctionnaire. C'est le dernier homme du comté que je demanderais à faire démettre, et personne ne le connaissait mieux que lui lorsqu'il écrivit cette lettre. Il s'est montré parfaitement content de la défaite de mon adversaire, vu qu'il se croyait sûr entre mes mains et entre les mains du gouvernement. Rien ne pouvait plus me surprendre que cette lettre, car c'est un homme pour lequel j'aurais tout fait plutôt que de voir perdre sa position.

Mais il y eut pis que cela. Il y avait un certain nombre d'autres fonctionnaires dans le comté, et je me trouvais dans une position embarrassante. Mon adversaire et son associé représentèrent le comté depuis la confédération jusqu'en 1882, dans cette chambre, et bien que libéraux, ils jugèrent à propos d'appuyer le parti au pouvoir et s'assurèrent ainsi le patronage du comté pendant quinze ans. Durant quinze ans, ils contrôlèrent la nomination des fonctionnaires dans ce comté. Tous les fonctionnaires nommés par le gouvernement libéral firent tout le travail possible, ils servirent même d'agents contre moi, et quelques-uns déclarèrent qu'ils étaient prêts à engager leur salaire de l'année suivante, pour assurer le succès de M. Ross, comme ils savaient que ce dernier augmenterait leur salaire. Ils envoyèrent même des personnes me demander si je leur laisserais leur position. Je répondis que je ne voulais démettre aucun employé, quel que fût son vote, mais que je n'aimais pas à voir des employés se conduire de manière à fournir à mes amis une excuse pour

demandeur leur démission. Après cette réponse, quelques-uns vinrent me demander si j'élèverais leur salaire, s'ils votaient pour moi. Naturellement, je n'ai pas voulu consentir à cela.

Relativement aux billets de faveur sur les chemins de fer, plusieurs personnes ont voyagé en chemin de fer dans mon intérêt ; mais, autant que je sache, toutes ont payé leurs billets de passage. L'honorable député de Guysborough (M. Fraser) a dit que des gens avaient reçu des billets de faveur ; lui-même en a eu un qu'il n'avait pas droit d'avoir, pour trois ou quatre mois cette année.

Comme membre du conseil exécutif de la Nouvelle-Ecosse il avait droit à un billet de faveur ; mais il s'en servit même après sa démission jusqu'à ce qu'un employé le lui eût enlevé et l'eût déchiré, lors d'un de ses voyages. Voici un homme qui se lève en chambre pour parler de billets de faveur accordés à d'autres, alors que lui-même voyageait avec un billet de faveur qu'il n'avait pas le droit d'avoir, après sa démission comme membre du conseil exécutif.

Mr. FRASER. Je dois dire comme explication que j'eus un billet de faveur à titre de membre du gouvernement, et que je m'en servis une fois pour voyager. La première fois que je voulus m'en servir, après ma démission, le chef du train me l'enleva et il avait parfaitement raison. J'avais été membre du gouvernement jusque-là, et je n'ai pas voyagé avec ce billet après.

M. McDONALD (Victoria, N.-E.) : Que l'honorable député dise que, durant l'élection, il a voyagé avec ce billet dans son comté, qu'il a fait le voyage de Halifax, aller et retour, puis Ottawa et retour, et qu'alors, le billet lui a été enlevé.

M. FRASER : J'ai été dans mon comté tout le temps de l'élection. Je puis comprendre facilement les remarques de l'honorable député, par le caractère des électeurs qui l'ont envoyé ici, tels qu'il les dépeint lui-même.

M. McDONALD (Victoria, N.-E.) : L'honorable député lui-même a essayé sans succès pendant un certain nombre d'années, à se faire mettre en nomination dans le comté.

M. CAMERON (Inverness) : Il y a, dans mon comté, un bon nombre de fonctionnaires fédéraux qui appartiennent au parti libéral ou de réforme, comme vous voudrez l'appeler. Ils sont libéraux simplement, parce qu'ils furent nommés par mon adversaire lorsqu'il était en parlement. Je ne me plains pas de cela, je crois que tout employé libéral du gouvernement fédéral a le droit de voter contre moi, mais quand je vois le chef de l'opposition poser une règle qui aurait probablement pour effet d'en renvoyer plusieurs d'entre eux, je crois qu'il est de mon devoir d'attirer l'attention de la chambre et du gouvernement sur la conduite tenue par quelques-uns de ces fonctionnaires durant la dernière élection fédérale. Je ne me suis jamais plaint d'eux, bien que je comprisse que leur conduite, à la dernière élection, était d'une nature tellement agressive à mon égard et à l'égard de mon parti, qu'ils méritaient d'être renvoyés.

J'attirerai l'attention sur la correspondance du *Island Reporter*, qui portait la signature anonyme de "More Anon" et était datée de Hastings, le 25 décembre 1890, et fut publiée le 7 janvier 1891, dans le journal *Island Reporter*. Cette lettre dit : —

Depuis que la prime de pêche est devenue en vogue, les gens de Creignish, de Long Point et aussi de Judique avaient pris l'habitude d'inscrire leurs noms comme ré-